

Peinture de façades à base de microémulsion mixte acrylsiloxane. Classe D2.

PHASE AQUEUSE



FDES
vérifiée

A+



DESTINATION

- Protection, décoration et hydrofugation des façades, nues ou revêtues d'anciens revêtements de peinture adhérents, y compris les peintures minérales (silicates, chaux).
- Finition lisse de certaines procédés d'isolation thermique **ARMATERM**.
- Décoration intérieure en pièces sèches ou humides.

Produit issu de la chimie des siloxanes, **SILEXTRA LISSE** se caractérise par une structure microporeuse et un effet hydrophobe bien supérieurs à ceux des revêtements de peinture traditionnels. Aspect lisse mat minéral.

Il est parfaitement adapté aussi bien dans le traitement des édifices à caractère historique que dans la décoration des immeubles contemporains, en travaux neufs ou d'entretien.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment à faible structure : béton, enduit chaux ou ciment, briques, pierre calcaire,...
- Panneaux constructifs agréés pour bâtiments légers (bois et dérivés, fibres ciment, composite bois ciment ou bois polymère, ...).
- Sous-enduit armé des systèmes d'isolation **ARMATERM COLLE POUDRE**.

- Anciennes peintures et revêtements en bon état (organiques et minérales).

NOTA : Ne pas utiliser sur supports structurés type crépis roulés ou enduits projetés (risques de faïençage). Préférer la gamme **ÉQUATION**.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Maintien de l'esthétique traditionnelle, matité absolue.
- Fraîcheur, luminosité et stabilité des teintes, larges possibilités de coloris.
- Absence totale de thermoplasticité, excellente résistance à la salissure atmosphérique.
- Protection active contre le développement des micro-organismes (conforme à NF X41-520).
- Très bonne hydrophobie du revêtement (reprise d'eau $W = 0,16 \text{ kg/m}^2\text{h}^{0,5}$) en puissance.
- Perméabilité élevée à la vapeur d'eau.
- Bonne protection des bétons.
- Application manuelle ou mécanisée.
- Application aisée sans reprises ni projections.
- Rapidité de séchage, redoublable dans la journée.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Présentation	Peinture semi-épaisse.
Extrait sec	En poids : $66 \pm 2\%$. En volume : $51 \pm 2\%$.
Densité	$1,55 \pm 0,05$.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	21 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Sec : 30 min. Entre couches : 2 h. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement	Environ 7 m ² /l la couche (250 g/m ² /c). <i>Reste fonction de la nature et de l'état de surface du support.</i>
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7b2/10c. XP T34-722 : Classe D2. EN 1062.1 : E3 V2 W3 A0. Label excell* : Exempt de contaminants pouvant perturber la qualité de l'environnement vinicole (chlorophénols, chloroanisoles et dérivés). Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc/base PA et base ME). Nuancier PIGMENTS REFLECHISSANTS .
Conditionnement	4 L - 16 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

- **Fonds neufs** : égrenage, brossage et dépoussiérage soigné. Lavage HP si le brossage s'avère insuffisant, séchage.
- **Fonds anciens, nus ou revêtus** :
 - Élimination des parties non adhérentes par brossage, ponçage, grattage, lavage HP,...
 - Décapage complet du revêtement si nécessaire.
 - Élimination des micro-organismes : **FONGI +**.
 - Ragréage, surfaçage : **ARMATERM COLLE** ou **COLLE POUDRE**.
- **Accessoires métalliques** (dégraissés, dérouillés) : primaire adapté (**PRIMAIRE PAH** ou **UNIVERSEL**).
- **Béton cellulaire** : imprégnation **ZOLPAFIX 100**.

Application du produit

Processus

- Support minéral nu, solide et normalement absorbant, peintures organiques adhérentes non farinantes, revêtements semi-épais en bon état : application directe en 2 c x 250 g/m² (6 à 7 m²/l/c).
- Support minéral poreux et/ou érodé, peintures minérales, peintures organiques farinantes : remplacement de la première couche du système par l'impression hydrofuge spécifique en phase solvant **SILEXTRA PRIMAIRE LISSE** appliquée à environ 250 g/m² (6 m²/l).

Les 2 couches seront appliquées ton sur ton ou dans des tons très proches.

Matériel

Rouleau texturé long, brosse, airless (buse 19 à 21 %).

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Jusqu'à 5 % d'**EAU** en première couche ou en application mécanisée.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T > 35°C).
- Temps sec, à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil.
- Chais à vin : Ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné. Contact indirect seulement.

CONSERVATION

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : **www.zolpan.fr**
- la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Peintures de ravalement en phase aqueuse, classe D2 » sur **INTERNET** : **www.inies.fr**

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z